

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 27 octobre 2015

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour transformer les combles et construire des lucarnes en toiture de l'immeuble situé au 14, avenue du Sagittaire.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Par rapport aux lucarnes proposées, nous estimons que :

1. La lucarne en façade avant est trop large. Nous seulement elle est n'est pas conforme aux règlements mais de plus, elle dénature trop fortement l'esthétisme et les caractéristiques urbanistiques du quartier. Il n'existe dans tout le quartier « Constellations » aucune lucarne de cette dimension en façade avant.

2. Il existe 3, 4 lucarnes en façade arrière de la même dimension que celle proposée.

3. La lucarne sur le toit du garage ne s'intègre pas du tout aux caractéristiques du quartier.

En conclusion, nous demandons de réduire fortement la largeur de la lucarne en toiture avant et de refuser la lucarne sur la toiture du garage.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers  
Coordinateur